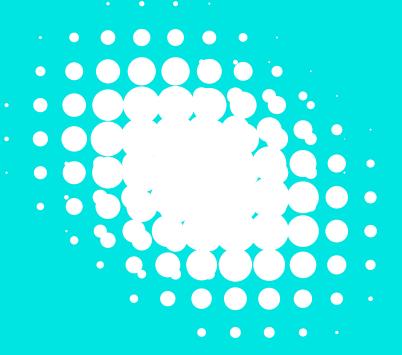




2. Élections 2024

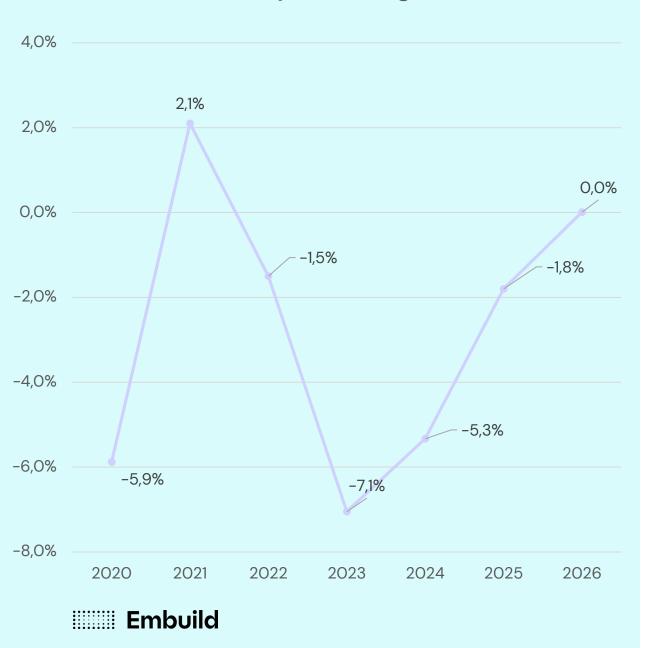




2023 = année difficile pour la construction

- Construction résidentielle : -7,1 %
- Rénovation de logements : +1 %
- Construction non résidentielle : -2,8 %
- Rénovation non résidentielle : +2,7 %
- Infrastructures: +4,9 %
- Record du nombre de faillites

Prévisions pour les logements neufs



- Baisse du nombre de permis depuis fin 2021
- Fin de la baisse attendue courant 2024
- Baisse de la production de logements jusqu'en 2025

Risque : baisse du nombre de permis plus longue et plus forte qu'estimée

Prévisions pour les rénovations de logements 4,6% 3,2% 2,3% 2,0% 1,6% 1,0%

5,0%

4,5%

4,0%

3,5%

3,0%

2,5%

2,0%

1,5%

1,0%

0,5%

0,0%

2020

2021

Embuild

2022

2023

2024

- Affecté par :
 - les difficultés de financement
 - la réparation des logements de la vallée de la Vesdre
 - l'achèvement des plans de relance (à partir de 2025)

Soutenu par :

1,0%

2026

2025

l'obligation de rénovation en Flandre

Perspectives pour la construction non résidentielle



Embuild

- Baisse du nombre de permis en 2022
- Faible corrélation entre les permis et les investissements des entreprises
- Vers une stabilisation et une reprise du nombre de permis ?
- Si oui, reprise de la production de bâtiments dès 2024

Risque: Demande imprévisible

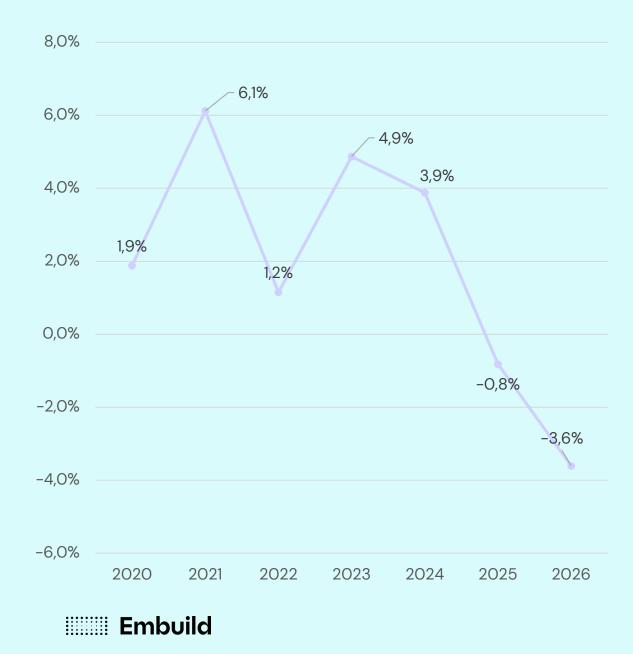
Perspectives pour la rénovation non résidentielle



Embuild

- Affecté par l'achèvement :
 - du plan de rénovation des hôpitaux en Wallonie
 - de la reconstruction dans la vallée de la Vesdre
 - des plans de relance

Prévisions pour le génie civil



- Soutenu par :
 - les pouvoirs publics locaux (2024)
 - les plans de relance (2024)
 - Intensification des gros projets en Flandre

- Affecté par :
 - les pouvoirs publics locaux (2025→)
 - Achèvement
 - des plans de relance
 - des grands projets (VL/WL)
 - de la reconstruction de la vallée de la Vesdre

Prévisions pour le secteur de la construction 8,0% 5,6% 6,0% 4,0% 0,5% 2,0% 0,2% -0,3% 0,2% 0.0% 2020 2021 2022 2023 2024 2025 2026 -2.0%-4,0% -4,6% -6,0%

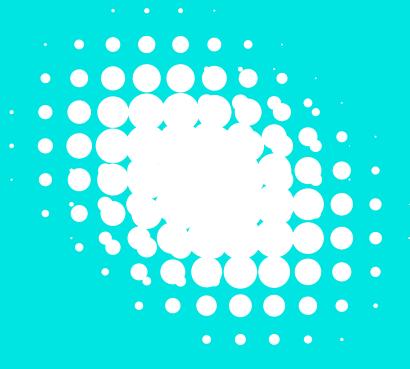
Embuild

De 2024 à 2026 inclus, des années difficiles pour la construction

- 2024
 - La construction de nouveaux logements connaîtra encore des heures difficiles
- 2025-2026
 - Reprise pour les nouveaux logements
 - Baisse de l'influence
 - des différents plans de relance
 - de la reconstruction de la vallée de la Vesdre après les inondations

1. Situation économique

2. Élections 2024



Élections 2024

Plus d'investissements publics

Logements abordables et durables

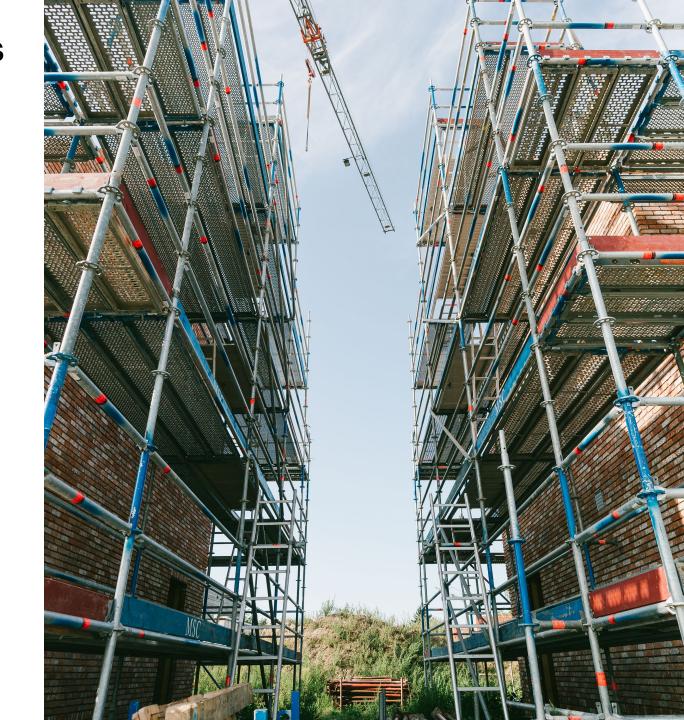
4 OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Des emplois attrayants

Une chaîne de construction tournée vers l'avenir

Besoin de logements abordables et durables

- ✓ 225 000 logements supplémentaires nécessaires d'ici 2030
- ✓ Rendre le logement de nouveau abordable
- ✓ Rendre rapidement durable le parc de logements vétuste





Priorités européennes



Le secteur de la construction est un acteur très important pour relever les défis climatiques



Adapter les <u>critères de durabilité applicables</u> à la taxonomie pour qu'ils correspondent à la réalité technique et économique du secteur



Garantir la compétitivité du secteur par une concurrence saine



Mettre en place une <u>Banque-carrefour</u> pour la Sécurité sociale et une <u>Banque-carrefour</u> pour les entreprises afin d'améliorer l'échange d'informations



Des investissements publics dans les infrastructures et les logements pour atteindre les objectifs climatiques

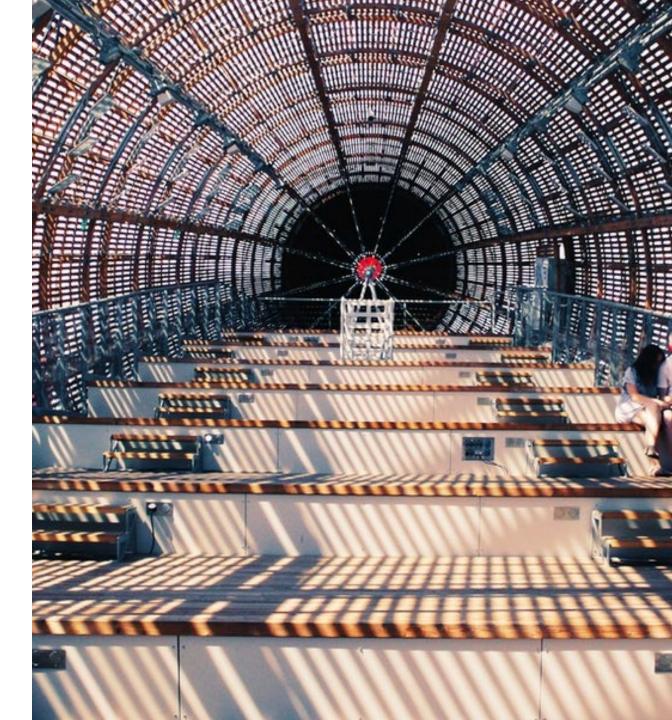


Adopter des <u>nouveaux plans d'investissement</u> <u>européens</u> pour la mise en œuvre des objectifs <u>climatiques</u>



Priorités fédérales

- 6 % de TVA sur les rénovations et les démolitions-reconstructions
- 2. Augmenter les investissements publics de 3,3 milliards en 2021 à 4,9 milliards en 2029 et à 6,1 milliards en 2034
- 3. Contrôler efficacement les mesures contre la fraude sociale
- 4. Réduire les coûts de main-d'œuvre de 2,7 €/heure
- 5. Rapport qualité-prix comme critère pour l'attribution des marchés publics



Priorités wallonnes

- Renforcement des investissements publics wallons
- 2. Logements abordables
- 3. Suffisamment de personnel de construction
- 4. Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments
- 5. Accélérer et simplifier l'octroi des permis de construire



Priorités bruxelloises

- Transition énergétique et circulaire du secteur de la construction
- Gestion administrative simplifiée sur les chantiers
- Amélioration de la visibilité des orientations en matière de construction et promotion d'un afflux durable de main-d'œuvre dans le secteur
- 4. Garantir un logement abordable, un défi sociétal pour la rénovation durable et circulaire des bâtiments et infrastructures
- 5. Bâtiments et villes intelligents : des actifs au service de la ville, de ses entreprises et de ses citoyens





